

MBM CONSEIL



A.C.A.T.

7, rue Lardennois

75019 - PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

S.A.R.L AU CAPITAL DE 100 000 € INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA REGION PARIS ILE DE FRANCE ET A LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
R.C.S. PARIS B 572 078 491 – SIRET 572 078 491 00048
215, RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 75008 PARIS
TÉL. 01.45.62.00.51 EMAIL SOCIETE@MBMCONSEIL.COM

Mesdames, Messieurs les adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 29 mai 2021, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ACAT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons notamment porté notre attention sur :

- Les contributions volontaires en nature :

La note « Contributions volontaires en nature » de l'annexe expose les règles relatives à la valorisation du bénévolat.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié les modalités d'évaluation et la justification des heures de bénévolats et nous nous sommes assurés que la note « Contributions volontaires en nature » de l'annexe fournit une information appropriée.

- Le Compte Emploi Ressource :

Nous avons vérifié la cohérence et la correcte application du règlement ANC n°2018-06 concernant le Compte Emploi Ressource.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le

MBM CONSEIL

Commissaire aux Comptes

Bruno FOURRIER

Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture

7, rue Georges Lardennois
75019 PARIS

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2022 au 31/12/2022



Société d'expertise comptable
SARL au capital de 2.000 euros – RCS de Paris B484 182 969 - Siret : 484 182 969 00028
Siège social : 32, rue de Londres – 75009 PARIS
Tél : 01.53.20.84.94 – Fax : 01.53.20.84.94

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	116 552	105 167	11 385	19 485
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	190 597	153 464	37 132	42 777
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	367 897		367 897	109 730
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	27 474		27 474	23 978
Autres immobilisations financières	30 647		30 647	29 771
TOTAL I	733 167	258 631	474 535	225 740
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours	1 484		1 484	5 590
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	219		219	561
Créances reçues par legs ou donations	76 149		76 149	883 605
Autres	60 473		60 473	27 921
Valeurs mobilières de placement	1 217 966	18 698	1 199 268	1 216 377
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 521 076		2 521 076	1 821 970
Charges constatées d'avance	59 557		59 557	35 395
TOTAL III	3 936 924	18 698	3 918 226	3 991 419
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	4 670 090	277 329	4 392 762	4 217 159

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2022	31/12/2021
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	204 219	204 219
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	607 715	607 715
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	188 066	188 066
Report à nouveau	1 689 562	1 493 731
Excédent ou déficit de l'exercice	635 873	195 832
Situation nette	3 325 436	2 689 562
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	3 325 436	2 689 562
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	411 965	974 456
Fonds dédiés		
TOTAL III	411 965	974 456
Provisions		
Provisions pour risques	70 000	70 000
Provisions pour charges	126 707	145 279
TOTAL IV	196 707	215 279
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	250 333	100 481
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	207 802	237 200
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	519	180
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	458 654	337 861
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	4 392 762	4 217 159

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation		
Cotisations	204 695	232 779
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	54 402	58 931
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	53 754	35 303
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	12 112	15 263
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 311 592	2 316 410
Mécénats	500	500
Legs, donations et assurances-vie	1 241 203	535 029
Contributions financières	95 000	90 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	20 506	10 544
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	3 776	522
TOTAL I	3 997 539	3 295 280
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	12 050	16 303
Variation de stocks	4 106	-5 179
Autres achats et charges externes	1 606 369	1 439 842
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	109 945	105 211
Salaires et traitements	1 081 060	1 008 719
Charges sociales	425 039	411 051
Dotations aux amortissements et dépréciations	21 691	13 741
Dotations aux provisions		11 733
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	89 503	101 727
TOTAL II	3 349 762	3 103 146
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	647 777	192 134
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	7 575	4 144
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	7 575	4 144
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	18 698	
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	18 698	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-11 123	4 144
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	636 654	196 278

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	781	446
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	4 005 113	3 299 424
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	3 369 240	3 103 592
EXCÉDENT OU DÉFICIT	635 873	195 832

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	240 875	87 895
TOTAL	240 875	87 895
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	240 875	87 895
TOTAL	240 875	87 895

Présentation de l'association

L'ACAT est une ONG œcuménique de défense des droits de l'homme créée en 1974. Association loi 1901, elle est reconnue d'utilité publique et d'éducation populaire.

L'ACAT a pour but de combattre partout dans le monde les peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, la [torture](#), les [exécution capitales](#) judiciaires ou extra-judiciaires, les [disparitions](#), les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les génocides.

L'ACAT effectue un travail d'enquête, d'analyse, d'assistance juridique et de plaidoyer. Elle mène des missions de terrain, rédige des rapports, dépose des plaintes devant des juridictions. Elle accompagne également les demandeurs d'asile dans leur démarches. Elle a aussi pour mission de sensibiliser l'opinion publique notamment par les médias et manifestations militantes.

Elle fonde son action sur un réseau actif de 28 000 membres (adhérents et donateurs) , 310 groupes agissant dans toute la France.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 4 392 762 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 635 873 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 modifié par l'ANC n°2020-18 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

L'année 2022 a été marquée par les principaux éléments suivants :

- Changement de présidence : Yves Rolland a succédé à Bernadette Forhan
- Tenue de l'AG en présentiel après deux en visio-conférence
- Le niveau de la collecte de l'année a été impacté par l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie
- Renouvellement du Label "Don en confiance"
- Réalisation sur l'exercice d'un legs exceptionnel de 917 K€.

L'association a procédé à la modification de la répartition des frais du département développement. Ils sont désormais affectés aux missions sociales et à la recherche à hauteur respectivement de 70% et 30%. Ces dépenses avaient été inscrites intégralement en frais de recherche de fonds en 2021.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Logiciels	1 à 3 ans,
Matériel et outillage	1 à 10 ans,
Agencements et aménagements	2 à 4 ans,
Mobilier de bureau et informatique	1 à 3 ans,
Mobilier	1 à 5 ans.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les placements au 31 décembre 2022 sont les suivants :

Catégorie	Nature	Valeurs comptables	Valeur liquidative	PV ou MV latente
Compte à Terme progressif	Instrument de trésorerie	150 000	150 000	
Titres capitalisation	Instrument de trésorerie	10 060	10 060	
Parts sociales Caisse d'Épargne	Parts	202 480	202 480	
Parts sociales Crédit Coopératif	Parts	457 171	439 492	-17 678
Compte Titres Crédit Coopératif	Parts	25 997	24 997	-1 000
Comptes sur livret CODEVAIR	Livret	100 563	100 563	
Livret association	Livret	183 703	183 703	
Livret A Sup Association	Livret	87 992	87 992	
Livrets régions	Livret	21 315	21 315	
Total	-	1 239 280	1 220 602	-18 678

Stocks

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée en cas de détérioration ou de risque de mévente.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds reportés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources de legs et donations qui reste en cours de réalisation.

Les fonds reportés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 411 965 euros.

Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont déterminées en application du règlement CRC 00-06.

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Engagements de départ à la retraite

L'engagement de l'association au titre des indemnités de fin de carrière a été évalué au 31 décembre 2022, à 105 894 euros.

Cet engagement a été valorisé en considérant un départ volontaire à 65 ans pour l'ensemble des salariés sur la base des dispositions prévues par l'accord d'entreprise. L'augmentation moyenne des salaires retenue est 1%, le taux de charges sociales et fiscales est de 50% et le taux d'actualisation de 3,770 %.

La probabilité de présence dans l'entreprise a été évaluée selon les règles suivantes :

Conditions	Taux de présence
Si plus de 60 ans au 31/12/N	1,0
Si de 50 à 59 ans au 31/12/N	0,9
Si de 40 à 50 ans au 31/12/N	0,6
Si moins de 40 ans au 31/12/N	0,3

Contributions Volontaires en nature

Administrateurs

Les administrateurs de l'ACAT sont tous bénévoles. Par conséquent, ils ne perçoivent pas de rémunération dans le cadre de leur mandat.

Bénévolat

L'association a bénéficié en 2022 de l'aide des adhérents bénévoles au sein du secrétariat national et de ses instances : 2 745 heures :

- Réunions BE, Codi et CCI : 1 723 heures.
- Commissions et Groupes de travail au secrétariat national : 328 heures
- Bénévolat divers (SGDA, comptabilité, asile...) : 694 heures.

Le coût horaire moyen chargé de l'année est de 15.72 euros

Sur cette base, la contribution de ces bénévoles est évaluée à **43 167€**,

Soit : 1.50 équivalent temps plein.

En 2022 les trésoriers ont mis en place des supports destinés à décompter les heures effectives de bénévolat en région, renseignées sous l'autorité des coordonnateurs régionaux tout en s'assurant que ces heures sont justifiées par des documents qui en rendent compte.

Ces heures relèvent des trois grandes catégories de bénévolat à l'ACAT :

- Le bénévolat d'organisation et d'administration
- Le bénévolat d'intervention
- Le bénévolat d'expertise.

Pour les heures de préparation et de suivi, un forfait est appliqué, indépendamment du nombre de participants, à trois types de réunions (Équipe d'Animation Régionale, Groupe local, Réunion d'animation et d'intervention).

Les heures de bénévolat sont valorisées à hauteur du SMIC chargé au 31 décembre de l'exercice 2022.

Pour l'année 2022 le nombre d'heures de bénévolat en région se monte à : 12.577 Heures

Pour une valorisation de : **197.708 €**

Soit : 6.91 équivalents temps pleins.

Au total, le bénévolat est évalué à **240 875€** pour 2022 soit **15 322 heures** ou **8.42 équivalents temps pleins**.

Abandons de frais

Les dons sous forme « d'abandon de frais » s'élèvent en 2022 à 11 568 euros contre 2 827 euros en 2021.

Les adhérents de l'ACAT sont sensibles à cette forme de don qui leur permet de soutenir leur association en ne lui faisant pas supporter les frais de leur engagement, même s'ils seraient en droit de prétendre aux remboursements auxquels ils renoncent.

Régime fiscal

La gestion de l'association étant désintéressée, elle bénéficie du régime dérogatoire exposé dans les instructions fiscales du 15 septembre 1998 et le 16 février 1999 relatives aux organismes sans but lucratif.

Les activités commerciales de l'ACAT que sont les activités de publication, sont sectorisées et sont assujetties aux impôts commerciaux.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, relative au volontariat et à l'engagement associatif, les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants (bénévoles et salariés) ainsi que leurs avantages en nature s'élèvent à 184 743 € annuel. Les rémunérations s'entendent des salaires bruts et avantage en nature

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	116 552		
TOTAL	116 552		
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	6 229		
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	176 421		7 947
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	109 730		302 897
TOTAL	292 380		310 844
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	53 749		12 876
TOTAL	53 749		12 876
TOTAL GÉNÉRAL	462 680		323 720

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			116 552	
TOTAL			116 552	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagt. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencements et aménagt. divers			6 229	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			184 368	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés		44 730	367 897	
TOTAL		44 730	558 494	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		8 504	58 121	
TOTAL		8 504	58 121	
TOTAL GÉNÉRAL		53 234	733 167	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	97 067	8 100		105 167
TOTAL	97 067	8 100		105 167
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	6 229			6 229
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	133 644	13 591		147 236
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	139 873	13 591		153 464
TOTAL GÉNÉRAL	236 940	21 691		258 631

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour :				
- Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
Provisions pour :				
- Litiges	70 000			70 000
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations	126 400		20 506	105 894
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	18 879	1 933		20 812
TOTAL II	215 279	1 933	20 506	196 707

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations :				
- Incorporelles				
- Corporelles				
- Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation		18 698		18 698
TOTAL III		18 698		18 698
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	215 279	20 631	20 506	215 404
- D'exploitation		1 933	20 506	
Dont dotations et reprises : - Financières		18 698		
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	27 474		27 474
Autres immobilisations financières	30 647		30 647
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	219	219	
Reçues sur legs ou donations	76 149	76 149	
Personnel et comptes rattachés	215	215	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47	47	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	955	955	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	1 268	1 268	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	57 988	57 988	
Charges constatées d'avance	59 557	59 557	
TOTAL	254 519	196 398	58 121

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	250 333	250 333		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	69 114	69 114		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	124 749	124 749		
Impôts sur les bénéfices	781	781		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	13 158	13 158		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	519	519		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	458 654	458 654		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 870	40 549
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	111 987	149 803
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	150 857	190 352

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations	76 149	883 605
Autres créances	4 680	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	80 829	883 605

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2022	31/12/2021
Produits :	- D'exploitation		
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL			

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2022	31/12/2021
Charges :	- D'exploitation	59 557	35 395
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		59 557	35 395

Détail des legs, donations et assurance-vie

Produits	Montant
Montant perçu au titre d'assurances-vie	308 672
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article L213-9	405 363
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	9 406
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	906 407
TOTAL	1 629 849

Charges	Montant
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	44 730
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	343 916
TOTAL	388 646

SOLDE DE LA RUBRIQUE	1 241 203
-----------------------------	------------------

Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination	31/12/2022		31/12/2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie				
Dons, legs et mécénats				
Dons manuels	2 311 592	2 311 592	2 314 083	2 314 083
Legs, donations et assurance-vie	1 241 203	1 241 203	535 029	535 029
Mécénats				
Autres produits liés à la générosité du public				
TOTAL I	3 552 795	3 552 795	2 849 112	2 849 112
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie	204 694		232 779	
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie	95 000		90 000	
Autres produits non liés à la générosité du public	152 625		127 533	
TOTAL II	452 319		450 312	
Subventions et autres concours publics III				
Reprises sur provisions et dépréciations IV				
Utilisations des fonds dédiés antérieurs V				
TOTAL (I à V)	4 005 114	3 552 795	3 299 424	2 849 112
Charges par destinations				
Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	2 119 002	1 795 420	1 213 274	969 967
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	33 606	29 811	30 600	26 424
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
TOTAL I	2 152 608	1 825 231	1 243 874	996 391
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	543 491	501 212	1 132 606	1 016 444
Frais de recherche d'autres ressources	43 958		39 285	
TOTAL II	587 449	501 212	1 171 891	1 016 444
Frais de fonctionnement III	629 181	558 124	687 827	593 951
Dotations aux provisions et dépréciations IV				
Impôt sur les bénéfices V				
Report en fonds dédiés de l'exercice VI				
TOTAL (I à VI)	3 369 238	2 884 567	3 103 592	2 606 786
EXCÉDENT OU DÉFICIT	635 876	668 228	195 832	242 326

Compte de résultat par origine et destination (Suite)

Contributions volontaires en nature	31/12/2022		31/12/2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origines				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	240 875	240 875	87 895	87 895
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL I	240 875	240 875	87 895	87 895
Contributions volontaires non liées à la générosité du public II				
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL III				
TOTAL (I + II + III)	240 875	240 875	87 895	87 895
Charges par destinations				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	197 708	197 708	33 377	33 377
Réalisées à l'étranger				
TOTAL I	197 708	197 708	33 377	33 377
Contributions volontaires à la recherche de fonds II				
Contributions volontaires au fonctionnement III	43 167	43 167	54 518	54 518
TOTAL (I + II + III)	240 875	240 875	87 895	87 895

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/12/2022	31/12/2021	Ressources par origine	31/12/2022	31/12/2021
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	1 795 420	969 967	Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France	29 811	26 424	Dons manuels	2 311 592	2 314 083
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie	1 241 203	535 029
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public		
TOTAL I	1 825 231	996 391			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public	501 212	1 016 444			
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II	501 212	1 016 444			
Frais de fonctionnement III	558 124	593 951			
TOTAL EMPLOIS	2 884 567	2 606 786	TOTAL RESSOURCES I	3 552 795	2 849 112
Dot. aux prov. et dépréciations IV			Rep. sur prov. et dépréciations II		
Reports en fonds dédiés de l'exercice V			Utilisat. des fonds dédiés anté. III		
Excédent de la génér. du public de l'ex.	668 228	242 326	Déficit de la génér. du public de l'ex.		
TOTAL	3 552 795	2 849 112	TOTAL	3 552 795	2 849 112

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	655 280	412 954
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	668 228	242 326
(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.		
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	1 323 508	655 280

Contributions volontaires en nature	31/12/2022	31/12/2021		31/12/2022	31/12/2021
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	197 708	33 377	Bénévolat	240 875	87 895
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
TOTAL I	197 708	33 377	Dons en nature		
Contributions volontaires à la recherche de fonds II					
Contributions volontaires au fonctionnement III	43 167	54 518			
TOTAL	240 875	87 895	TOTAL	240 875	87 895

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/12/2022	31/12/2021
Fonds dédiés en début d'exercice		
(-) Utilisation		
(+) Report		
Fonds dédiés en fin d'exercice		

Annexe au compte d'emploi des ressources collectées auprès du public

Le Compte d'Emploi des Ressources a été établi conformément aux dispositions du règlement ANC2018-06 modifiant le règlement 2008-12 du 07 mai 2008 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations.

Emplois

A/ Les dépenses sont ventilées entre les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement sur la base de la comptabilité analytique organisée de la façon suivante :

- Coûts directs :
- Chaque dépense est enregistrée à la fois par nature (comptabilité générale) et par poste (en fonction du service ou du secteur pour lequel elle est destinée)
- Les salaires sont répartis suivant les services auxquels appartiennent les salariés. Les salaires de ceux qui occupent un poste les amenant à intervenir dans plusieurs services sont répartis entre ces services au prorata du temps qu'ils consacrent à chacun d'eux.
- Coûts indirects :
- Les frais du département développement sont répartis entre les missions sociales et la recherche de fonds à hauteur respectivement de 70% et 30%.
- Frais de fonctionnement :
- Un certain nombre de dépenses ne peuvent être directement affectées à chaque service. Tout au long de l'année, elles sont inscrites dans la section « Administration générale »
- Pour l'essentiel, il s'agit de dépenses communes : charges des personnels des services supports, loyers, électricité et entretien des bureaux ; mobiliers et fournitures de bureau ; téléphone, fax et internet ; affranchissements non tracés ; assurances ; médecine du travail.
- Ces dépenses sont réparties entre les divers services en proportion du nombre de salariés affecté à chacun d'eux et, plus précisément, du nombre d'heures qu'ils y consacrent pour ceux qui opèrent sur plusieurs services. La répartition est identique à celle qui prévaut pour les salaires.

B/ Les dépenses du compte de résultat sont affectées aux emplois de l'exercice au prorata des ressources collectées auprès du public sur le total des ressources.

L'application des modalités de répartition des frais du département développement aux données financières aurait conduit au résultat ci-dessous :

	Nouvelles règles d'affectation		
	2022	2021	2021 publié
1 - MISSIONS SOCIALES	2 152 609	2 004 008	1 243 874
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	587 449	555 655	1 171 892
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	629 181	543 567	687 827
TOTAL	3 369 240	3 103 229	3 103 593
TAUX DE MISSIONS SOCIALES	64 %	65 %	40 %
TAUX DE RECHERCHE DE FONDS	17%	18%	38%
TAUX DE FRAIS DE FONCTIONNEMENT	19%	18%	22%

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL							

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
Biens immobiliers	109 730	302 897	44 730	367 897
Numéraires-comptes bancaires	864 726	41 019	861 677	44 068
TOTAL	974 456	343 916	906 407	411 965
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL	974 456	343 916	906 407	411 965

Variation des fonds propres art.432.22

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	204 219				204 219
- dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
- dont générosité du public					
Écarts de réévaluation					
Réserves	795 781				795 781
- dont générosité du public					
Report à nouveau	1 493 731	195 832			1 689 562
- dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	195 832	-195 832	635 873		635 873
- dont générosité du public					
Situation nette	2 689 562		635 873		3 325 435
- dont générosité du public					
Dotations consommables					
- dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	2 689 562		635 873		3 325 435
- dont générosité du public					

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	15	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	23	

Commentaires : néant

Honoraires des commissaires aux comptes

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	8 400
Conseils et prestations de services	
TOTAL	8 400

Commentaires : néant

Ressources de l'association

Produits de l'association

Les recettes de l'association sont constituées des sources de revenus suivantes :

- Les ventes de publications ;
- Les participations des adhérents aux manifestations ;
- Le mécénat ;
- Les dons des particuliers ;
- Les adhésions des membres ;
- Le produit des legs ;
- Le produit des placements financiers.

Dans tous les cas, la constatation des recettes est effective sur la base des engagements reçus.

Traitement des cotisations

Un adhérent est considéré comme « à jour » de ses cotisations pendant une durée d'un an à partir de la date de paiement de sa cotisation. Les cotisations perçues lors d'une exercice N courent sur 12 mois. Elles sont enregistrées en totalité au cours de l'exercice de leur perception, sans étalement.

Ventilation des ressources d'exploitation

Participations aux frais	53 754
Ventes de publications	54 402
Dons	2 311 592
Mécénats	500
Legs, donations et assurances-vie	1 241 203
Fondation ACAT	95 000
Adhésions	204 695
Subventions d'exploitation	12 112
Reprises des provisions	20 506
Autres produits	3 776
TOTAL	3 997 540

